

Rond-point Cimtogo : la DSR alerte sur les dangers routiers

Administrateur LJDP — 29 September 2026 — 2 min de lecture



Dsr_tassa_12

Le commissaire divisionnaire Dr TASSA AGBA, chef de la Division de la sécurité routière (DSR), alerte sur plusieurs comportements dangereux. Sur le grand contournement de Lomé, excès de vitesse, traversées du terre-plein central et sens interdits favorisent les accidents.

Depuis le rond-point Cimtogo, la Division de la sécurité routière dresse plusieurs constats sur le grand contournement de Lomé. Cet axe rejoint à cet endroit la nationale numéro 2. Plusieurs comportements dangereux y sont observés. Ils concernent notamment la vitesse, les traversées irrégulières et la circulation en sens interdit.

L'excès de vitesse au premier rang

L'excès de vitesse constitue l'un des principaux comportements dangereux constatés sur le grand contournement. La largeur et le bon état de la route incitent certains usagers à rouler trop vite. Selon le Dr TASSA AGBA, cette pratique concerne les poids lourds, les voitures et les motos électriques. Le non-respect des limitations constitue une cause importante des accidents sur cet axe.

Le terre-plein central dangereusement traversé

La traversée du terre-plein central représente une autre pratique dangereuse observée par la DSR. Certains motocyclistes franchissent cette séparation à des endroits non prévus pour effectuer une traversée. Des conducteurs de gros porteurs adoptent également ce comportement sur certains secteurs du grand contournement. Ces manœuvres exposent les contrevenants et les autres usagers à des collisions potentiellement graves. Des véhicules ont déjà percuté des gros porteurs traversant ainsi le terre-plein central.

Des usagers roulent en sens interdit

La circulation en sens interdit constitue également une source importante de danger sur le grand contournement. Des motocyclistes, automobilistes et conducteurs de camions empruntent parfois ces passages pour raccourcir leurs déplacements. Certains évitent les intersections aménagées et choisissent de couper directement leur trajet. Pour le chef de la DSR, cette pratique expose gravement les usagers aux accidents de circulation.

Les constats dressés appellent chaque conducteur à respecter les limitations, les intersections et les sens de circulation. Sur le grand contournement, quelques minutes gagnées ne peuvent justifier des comportements mettant plusieurs vies en danger.

#Société